

PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du Jeudi 14 septembre 2023 à 19 heures

Le Conseil Municipal d'Arnac-la-Poste s'est réuni à la mairie le Jeudi 14 septembre 2023 à 19 h 00 selon convocation en date du 7 septembre 2023 sous la présidence du Maire, Madame DRIEUX Sophie, le secrétaire de séance étant Madame CHANTON Amanda.

PRESENTS : DRIEUX Sophie, GUILLON Jean-Claude, CHANTON Amanda, MARGNOUX Gérard, COURET Patrice, NARDOT Christiane, DUPUIS Sandra, BECHADE Laurent, VINCENT Hélène, BEAUBERT Damien, JOLY Solange, CAMUS Jean-Luc.

ABSENTS (excusés) : POUJAUD Brigitte donne pouvoir à JOLY Solange, LAGORCE Loïc donne pouvoir à CHANTON Amanda.

Membres	14
Présents	12
Représentés	2
Votants	12
Exprimés	12
Pour	12
Contre	0
Abstentions	2

Quorum : 8

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion à l'unanimité,
Présentation de l'ordre du jour,

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité :

AFFAIRES GENERALES

1. Aliénation de voies communales de Martinet et de Champlong : Adopté à la majorité – abstentions de CHANTON Amanda et de LAGORCE Loïc.

Membres	14
Présents	12
Représentés	2
Votants	14
Exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Quorum : 8

2. Demande de transfert des biens de la section de La Salesse à la commune : Adoptée à l'unanimité.
3. Ventes de parcelles à Puyroger : Adoptée à l'unanimité
4. Incorporation d'un bien sans maître à Lavillaubrun cadastré section Y n° 1025 et vente de ce bien : Adopté à l'unanimité.
5. Vente de bâtiments communaux de l'avenue Alsace Lorraine : Adopté à l'unanimité.

FINANCES

1. Subvention exceptionnelle pour le 4^{ème} trophée Maxime Méderel : Adopté à l'unanimité.
2. Demandes de subventions 2024 au conseil départemental de la Haute-Vienne et au titre de la DETR (GRVC, Remplacement des pavés lumineux de la mairie, Travaux de rénovation du multiple rural commercial, Travaux de rénovation d'une salle de classe, Réfection de la rue de la Piscine, aménagement de chemins ruraux) : Adoptées à l'unanimité.
3. Demande de subvention à l'ANS pour l'opération « Gagner du terrain » : adoptée à l'unanimité.

4. Redevance d'Occupation du Domaine public : 234, 23 € : adopté à l'unanimité.
5. Remplacement d'un chauffe-eau dans l'un des appartements des écoles – montant de la facture : 512, 86 € HT soit 564, 15 € TTC – adoptée à l'unanimité.
6. Remplacement du régulateur de la chaudière de l'école -devis de l'entreprise ROY Sylvain : 1 952, 00 € HT soit 2 342, 40 € TTC : adopté à l'unanimité.

VOIRIE

1. Réfection de l'aqueduc des Vergnes : Montant : 27 678, 00 € HT soit 33 123, 00 € TTC. Adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.
2. Approbation à l'unanimité par le conseil municipal du devis de l'entreprise MASSY pour les travaux de la réfection de la voirie de la rue des Fontaines et de la rue du couvent – Montant : 78 183, 40 € HT.

ASSAINISSEMENT

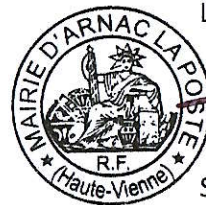
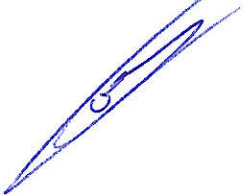
1. Extension du réseau d'assainissement de l'Avenue Alsace Lorraine : devis de la SAS LOIZEAU d'un montant de 13 297, 95 € HT soit 15 957, 54 € TTC, adopté à l'unanimité.

INFORMATIONS & QUESTIONS DIVERSES

- Journée du patrimoine
- Vendanges
- Visite d'un médecin
- AG d'ACSA
-

La séance est levée à 21 h 30.

Le secrétaire de séance,



Le Maire,


Sophie DRIEUX